



COMMUNIQUE DE L'AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) organise au profit des acteurs du secteur privé et des organisations de la société civile, une session de formation, du **1er au 03 décembre 2025**, sur le thème : « **Les règles et procédures relatives à la dématérialisation des procédures de passation et d'exécution des marchés publics au Bénin** ».

Cette formation vise à renforcer la compréhension et l'appropriation des nouvelles dispositions encadrant la dématérialisation du système national de passation des marchés publics au Bénin.

Les participants à cette formation issus de la **Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB)**, **du Conseil National du Patronat du Bénin (CNP)**, **de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin (CONEB)**, **de la Maison de la Société Civile**, **du Front des Organisations Nationales contre la Corruption (FONAC)**, **du Social Watch** et **de l'ONG ALCRER** sont attendus, selon la programmation initialement prévue dans leur invitation, au **Centre de Recherche, d'Etudes et de Formation en Commande Publique (CREFCOP)** de l'ARMP sis à Jéricho dans la rue jouxtant la Direction annexe de MTN à Cotonou.

L'ARMP compte sur la participation effective de tous les acteurs concernés.

Fait à Cotonou, le 26 novembre 2025

Le Président,
Séraphin AGBAHOUNGBATA